



DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT DU 04/10/2016

Monsieur le Président,

Si, nous, fonctionnaires, avons un doute sur le fait que la loi Travail participe d'une attaque généralisée contre les droits de l'ensemble des salariés (du public et du privé), l'Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (IFRAP) nous rappelle dans une dernière note la déclaration de l'ex ministre de l'économie et inspirateur de la loi Travail, Emmanuel Macron : "On va progressivement entrer dans une zone – on y est déjà d'ailleurs – où la justification d'avoir un emploi à vie garanti, sur des missions qui ne le justifient plus, sera de moins en moins défendable". Les recettes sont bien connues, casse des missions de service public, casse des moyens, non remplacement des départs en retraite, gel du point d'indice pendant de nombreuses années, introduction d'une part de rémunération au mérite, remise en cause régulière de certaines indemnités. L'ultra-libéralisme radicalisé de cet Institut affirme également qu'il faut remettre en cause toutes les instances de dialogue social.

Cette rentrée sociale est également marquée par l'inexemplarité de La Poste en matière de santé et sécurité au travail.

Devant une jeune postière qui faisait un malaise et se plaignait de douleurs inhabituelles, sa hiérarchie à Villeneuve-d'Ascq a tenté de l'obliger à terminer sa journée de travail. Un collègue du CHSCT, soupçonnant un AVC, a dû lourdement insister pour que les secours soient enfin appelés.

Solidaires Finances dénonce l'attitude irresponsable de la hiérarchie, coupable de non assistance à personne en danger, et salue la réaction du collègue.

Emeline a conservé des séquelles de son AVC et Sébastien est actuellement mis à pied et poursuivi en procédure disciplinaire pour harcèlement... de ladite hiérarchie.

Concernant l'ordre du jour, au delà des interrogations que suscite le rapport d'activité de la médecine de prévention, Solidaires Finances ne peut que déplorer et constater que la médecine de prévention ne soit pas une priorité au sein de nos ministères : départ de médecin non remplacé, puis recrutement éventuel d'une infirmière... Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Dans le même temps, les situations de souffrance au travail ne cessent d'augmenter, multipliant les RPS.

Pourtant, le rapport identifie clairement les causes de ce mal-être au travail, à savoir les suppressions d'emploi et la surcharge de travail qu'elles engendrent.

Solidaires Finances exige une vraie réflexion et démarche pour faire face à la décompensation professionnelle.

Sur le point 2 concernant l'INSEE, les documents fournis ne lèvent pas le doute, sur les réorganisations issues du projet Convergence. Le recours aux services de l'ARACT ne saurait remettre en cause la demande d'expertise externe.

Concernant les points 4 et 5, à savoir la fusion des unités de Lille BSI et d'Halluin ainsi que la fermeture du bureau des Douanes de Roubaix, Solidaires Finances rappelle son opposition à toute forme de réorganisation tendant à réduire la présence des administrations sur le territoire et préparer les futures suppressions d'emplois.

Enfin, l'ensemble des organisations syndicales avait refusé, lors du dernier GT, de prendre une décision concernant les nombreux EPI dont la Douane nous demande encore le financement.

Il s'agit là d'un sujet récurrent qui endiabler tous les GT budget, avec des demandes incessantes en cascade.

Pour Solidaires Finances, il appartient à l'employeur, et non au CHSCT, de doter les agents de tous les équipements indispensables à l'exercice de ses missions. Imaginerait-on un agent administratif sans ordinateur ou sans stylo ? Non, pourtant la Douane envisage apparemment qu'un stagiaire puisse aller sur le terrain sans être équipé de chaussures de sécurité...

Nous estimons, qu'en l'état, le carnet à points s'apparente à un gadget, largement déconnecté des besoins. Dès lors qu'il est constaté une distorsion entre le contenu du carnet et les besoins réels des agents, l'administration des Douanes se contente de demander des financements CHSCT. C'est inadmissible !

En conséquence, Solidaires Finances exige une révision complète du carnet à points en fonction des besoins des agents ou, à défaut, son abandon pur et simple pour un autre système.